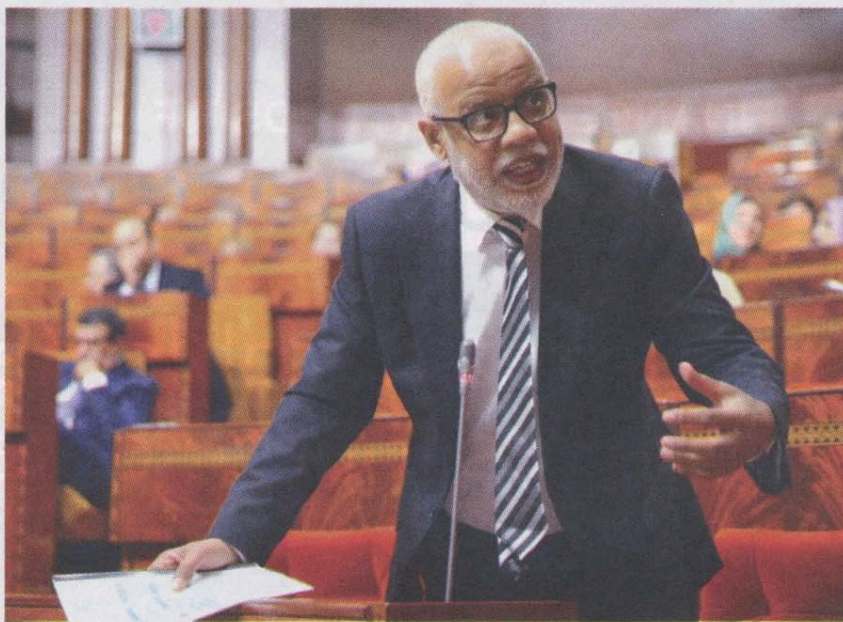


# Emploi. Le gouvernement est attendu de pied ferme

Le gouvernement réussira-t-il à relever le défi de la promotion de l'emploi ? Le doute continue de planer sur la gestion de cet épineux dossier. Les défis qui sont nombreux viennent d'être soulevés lors d'une rencontre organisée par les parlementaires du PJD à la chambre haute.

Jihane Gattioui  
j.gattioui@leseco.ma

L'inadéquation des formations avec les besoins du marché de l'emploi est en tête des problématiques auxquelles le gouvernement devra s'attaquer. Les indicateurs établis par les institutions nationales, dont le HCP, sont en effet très préoccupants. L'enjeu ne porte pas uniquement sur l'impératif de corriger les défaillances mais aussi la nécessité d'anticiper les besoins en emplois en raison des profondes mutations que connaît le marché du travail. À cet égard, de grands espoirs sont nourris dans la nouvelle feuille de route relative au développement de la formation professionnelle et à la création des «Cités des métiers et des compétences» dans chaque région. Néanmoins, la réforme du système de formation, à elle seule, ne permettra pas d'atteindre les objectifs espérés en matière d'insertion professionnelle des jeunes. La réflexion ne devra pas porter uniquement sur l'adaptation de l'enseignement aux besoins du marché du travail mais aussi sur d'autres facteurs clés, et à leur tête le développement économique et la capacité du système de production à créer des richesses et des opportunités d'emploi. Ce sont des facteurs déterminants pour faire aboutir les efforts déployés dans la lutte contre le chômage, selon le ministre du Travail et de l'insertion professionnelle, Mohamed Yâtim (photo). Or, les indicateurs économiques ne sont pas rassurants; en témoigne la baisse considérable du taux de croissance sur la création de l'emploi au Maroc, passant de 30.000 postes par point de croissance à 10.500 entre les périodes 2000/2008 et 2009/2017. À cela s'ajoutent le ralentissement de la croissance et la baisse continue du taux d'activité. Ainsi, il s'avère primordial d'agir sur plusieurs fronts dont



celui de la valorisation des ressources humaines et la résilience de l'économie nationale. Dans le contexte national, la relation entre la formation et le marché du travail reste complexe. Une évaluation minutieuse du contexte des structures économiques nationales s'impose car l'offre d'emploi reste en majorité sans qualification et peu rémunérée. Les formations sont de facto dévalorisées comme en attestent les conclusions du Haut-commissariat au plan. Pour dépasser tous ces dysfonctionnements, l'heure est aux actions concrètes. À ce titre, le gouvernement est attendu de pied ferme pour livrer le bilan préliminaire de son nouveau plan de la promotion de l'emploi, qu'il a lancé en grande pompe l'année dernière et qui a fait l'objet de critiques acerbes de la part de l'opposition et du

patronat, en raison de ses objectifs jugés «utopiques». Le gouvernement va-t-il présenter, cette fois-ci, des résultats tangibles? Rien n'est moins sûr au vu de la conjoncture économique. La stratégie baptisée «Moumkin» (possible), rappelons-le, prévoit l'insertion professionnelle de plus de 200.000 personnes par an à travers des mesures relatives à la formation, aux incitations au



**La nouvelle feuille de route de la formation professionnelle et la création des «Cités des métiers et des compétences» dans chaque région suscitent beaucoup d'espoir.**

profit des entreprises, à l'optimisation de l'impact des investissements publics sur l'emploi ou encore à la révision de l'arsenal juridique.

## Code du travail: réticence syndicale

Sur le volet législatif, le gouvernement entend lancer la réforme du Code du travail. On s'attend à ce que ce point soit débattu durant les prochaines semaines après la signature de l'accord tripartite du dialogue social. Le bras de fer risque d'être très serré entre l'Exécutif et les partenaires sociaux qui n'apprécient pas l'ouverture de ce dossier, hormis le bras syndical du PJD, l'UNTM, qui va visiblement soutenir le gouvernement dans sa démarche. En effet, le chef de file de cette centrale syndicale, Abdelilah Hallouti, vient de souligner la nécessité de mettre sur les rails cette réforme pour pouvoir suivre les mutations que connaît le monde du travail. La réforme de la législation du travail que prône le patronat depuis des années sera difficile à instaurer face à la réticence de la plupart des centrales syndicales les plus représentatives. Rappelons que la CGEM réclame une flexibilité responsable au service de la compétitivité et de l'emploi et en phase avec les nouveaux enjeux de l'économie marocaine et les attentes des opérateurs économiques, à commencer par le volet contractuel (contrats à temps partiel, un nouveau cadre juridique pour le télétravail...). Au niveau du marché du travail, on estime qu'il est nécessaire de réviser la durée de l'intérim qu'il faudra ramener à au moins six mois renouvelables deux fois. Le patronat plaide pour la révision de quelques dispositions du code qui restent incompréhensibles et rigides, sujettes à des interprétations multiples et provoquant de nombreux litiges et conflits sociaux. L'appel à la flexibilité du travail est vertement critiqué par les syndicats car il risque de fragiliser la situation des salariés dans le contexte national. ●

## Les diplômés en tête des chômeurs

Le marché de l'emploi est plutôt dominé par les sans diplôme, selon le HCP. Plus de la moitié de la population active occupée (52,2%) n'est titulaire d'aucun diplôme contre 34,2% pour la population en chômage. Les actifs chômeurs sont relativement plus diplômés que les actifs occupés. 38% des actifs occupés sont diplômés de l'enseignement général et uniquement 9,8% ont un diplôme de formation professionnelle. Le taux de chômage des diplômés de l'enseignement général est de 19,7% contre 25,5% pour les diplômés de la formation professionnelle et 11,2% pour les actifs occupés sans diplôme. En somme, les diplômés aussi bien de l'enseignement général que de la formation professionnelle sont les plus touchés par les affres du chômage. Mais les premiers font mieux que les seconds.